



Collecte des déchets

Réclamations : reclamation.hygea.be/home
Pour les questions : 0800/11.799 - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité	
PMC	Lundi 8, 22 juin	
Déchets résiduels (moka)	Lundi 8, 22 juin	
Déchets organiques (vert)	Lundi 8, 15 juin	
	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	Lundi 22 juin	Lundi 8 juin



Aide au remplissage de votre déclaration d'impôts

Comme chaque année, le SPF Finances propose une aide pour remplir les déclarations des citoyens.

Vous souhaitez faire remplir votre déclaration par un collaborateur du SPF Finances ? C'est possible uniquement sur rendez-vous. Téléphonez au numéro indiqué sur l'enveloppe de déclaration ou au 02/572.57.57.

Attention : ne vous rendez pas dans les bureaux du SPF sans rendez-vous, il leur sera malheureusement impossible de vous aider.

Besoin d'une aide pour votre déclaration simplifiée en ligne ?

La conseillère numérique de Seneffe peut vous aider à rentrer votre déclaration simplifiée en ligne via MyMinfin. Les déclarations complexes ne sont pas prises en charge par le service.

Quand ? Nos permanences numériques ont lieu uniquement sur RDV, en fonction des disponibilités de nos conseillers numériques bénévoles.

Où ? Au CPAS de Seneffe, Rue de Chèvremont, 1/1 à Arquennes

Inscription obligatoire : 067/87.44.80 - cpas@seneffe.be



Enquête/Annonce de projet

Plus d'infos :
www.deliberations.be/seneffe

Service Urbanisme - 064/52.17.45

- Rue de l'Yser, 116, 118 et 120 à 7180 Seneffe : transformation d'un bâtiment de 2 logements avec ateliers en 5 logements avec un hangar de stockage et de stationnement couvert - Annonce de projet du 29 mai 2026 au 15 juin 2026



Début juin : fin de la période de piégeage printanier des frelons asiatiques

Vous avez été 291 ménages à vous engager dans la lutte contre cette espèce invasive. Merci à toutes et tous pour votre implication !

Avec l'arrivée de la belle saison, la fondatrice devient reine et reste désormais au nid pour assurer la ponte. Les ouvrières prennent en charge les activités extérieures. Encore très petites à cette période, elles peuvent toutefois s'échapper facilement des dispositifs de piégeage.

Le piégeage de printemps n'est donc plus considéré comme pertinent actuellement. Il est recommandé de retirer vos pièges, de les nettoyer puis de les ranger en vue de la prochaine campagne.

Laisser les pièges en place risquerait de capturer de nombreux insectes bénéfiques pour notre environnement, comme les abeilles et bien d'autres insectes de petite taille indispensables à la biodiversité.

Un **effort de surveillance particulier** est toujours en ce mois de juin **nécessaire pour assurer la détection des nids primaires** installés sous abris dans les garages, les cabanes de jardin, ou les nichoirs, sous les terrasses, etc. Si vous n'êtes pas allergique aux piqûres d'insectes et ne présentez pas de risque de complications cardiaques ou respiratoires, vous pouvez neutraliser le nid vous-même. Si vous présentez un risque face aux piqûres ou si vous (ou quelqu'un de votre entourage) ne vous sentez pas en capacité de neutraliser le nid vous-même, vous pouvez faire appel à un opérateur agréé.

Pour plus d'informations sur www.seneffe.be/ma-commune/services-communaux/environnement/faune-flore/copy_of_frelon-asiatique



Mesures de circulation

Dans le cadre d'une fancy-fair, **le 6 juin 2026 à Seneffe, Rue du Miroir**, dans son tronçon longeant la crèche jusqu'à l'école : La circulation des véhicules sera interdite excepté organisation liée à la fancy-fair. De 10h à 23h, à Seneffe, Avenue Roi Baudouin tronçon compris entre la Rue du Maffle et le rond-point de l'Avenue Roi Baudouin : La circulation des véhicules se fera dans le sens Avenue Roi Baudouin vers Rue du Maffle. La circulation des véhicules sera limitée à 30 km/h. Le stationnement des véhicules sera autorisé en épis.

Dans le cadre de l'organisation des soumonces générales, **du 13 juin 14h jusqu'au 14 juin, 1h, à Seneffe** : La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits :

- Place Penne d'Agenais ;
- Rue de la Rouge Croix, entre la place Penne d'Agenais et le rond-point de l'Intermarché ;
- Rue Lintermans ;
- Rue Général Leman ;
- Rue du Miroir, tronçon compris au départ de la Rue Général Leman côté arrière de l'église jusqu'à la Rue Général Leman côté avant de l'église.

Une déviation sera mise en place. Le sens unique de la Rue des Canadiens sera abrogé entre le bâtiment de Police et la place Penne d'Agenais. La Rue des Canadiens sera signée sans issue après le numéro 17.

Agenda



• L'Apéro Party de l'école Saints Cyr et Julitte

Le vendredi 5 juin - 19h - Rue du Miroir à Seneffe.

Concert live par les Pink Shirt - 22h00 : Soirée musicale.

Entrée 1€ (sur place) - Gratuit pour les moins de 12 ans

• Fancy fair de l'école Saints Cyr et Julitte

Le samedi 6 juin - 10h > 23h - Rue du Miroir à Seneffe.

• Fancy fair de l'école de Petit-Roeulx

Le samedi 6 juin - 13h30 > 23h - Espace Culturel de la Samme

• Jogging d'Arquennes "Le Qwerleu"

Le samedi 13 juin - 15h > 17h - Stade Plennevaux d'Arquennes

2 distances : 12 et 6 km.

• Soumonce générale

Le samedi 13 juin - 16h > 22h - Centre de Seneffe

• Tournoi de pétanque de Familleureux

Le dimanche 14 juin - 11h > 17h - rue des Mésanges à Familleureux.

• Diffusion du match de la coupe du monde de football ? Belgique - Egypte

Le lundi 15 juin - 21h - Espace Culturel de la Samme

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda

Activités Maison de Quartier

(Place Penne d'Agenais 13 à Seneffe)

Gym douce (nouveau groupe) le 8 juin de 9h30 à 10h30 (4€)

Cours de langue espagnole (débutant) le 8 juin de 10h à 12h (3€)

Remise en forme sur chaise le 8 juin de 14h à 15h30 (2€)

Atelier pâtisserie le 9 juin de 13h30 à 15h30 (3€)

Gym douce le 11 juin de 11h à 12h (4€)

Atelier créatif le 11 juin de 13h30 à 15h30 (4€)

Plus d'infos : 0479/93.23.37 - 0476/96.77.14 (Inscriptions souhaitées)



Changement de lieu pour la permanence AVIQ du 17 juin

La prochaine permanence du bureau régional de l'AVIQ, prévue le **mercredi 17 juin de 09h00 à 12h30**, se tiendra **exceptionnellement à la Rotonde du Centre de l'Eau (Place Penne d'Agenais, 6) et non à la Maison des Associations comme habituellement.**

Vous êtes une personne en situation de handicap, aidant proche ou professionnel ? Un agent du bureau régional de l'AVIQ est présent une fois par mois dans notre commune pour vous conseiller, vous informer et vous orienter et vous accompagner dans vos démarches.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Monsieur Giacomello par téléphone au 0478/25.04.97 ou envoyer un e-mail à br.charleroi@aviq.be.

Retrouvez plus d'informations sur www.aviq.be ou via le numéro vert gratuit 0800/16.061.

Numéric@Seneffe

Ateliers numériques pour les adultes. Les vendredis de 16h à 18h à la bibliothèque de Seneffe - Gratuit

5 juin : L'intelligence artificielle, c'est quoi?

12 juin : Ecrire et créer des images avec l'intelligence artificielle

19 juin : Papote Numérique

26 juin : Faire le ménage dans son smartphone

Inscription indispensable au 064/52.17.87 ou biblio@seneffe.be



Petit pas pour le climat

Quand on voit la quantité de papier utilisée au quotidien, on arrive à imaginer que plusieurs arbres ont été abattus pour cet usage. Ainsi on peut facilement comprendre que réduire notre consommation de papier permet de sauvegarder des forêts. Quand on utilise les outils numériques pour stocker des données ou faire des recherches sur internet, difficile d'imaginer la consommation d'énergie qui se cache dans les équipements informatiques, les canaux de communication et les centres de données ou "data center" regroupant des serveurs, des systèmes de stockage et du matériel réseau, assurément énergivores. Alors, réduire ses données stockées numériquement, c'est aussi faire un geste pour la planète, pensez-y !



Toute l'info sur www.seneffe.be



Suivez-nous !
« Commune de Seneffe »